

Avril 2011

SANGUINET

n° 5

Bulletin municipal de Sanguinet
Direction de la publication : Bernard LAINE
(Mairie de Sanguinet 40460)
Photos : Mairie de Sanguinet, DR
Imprimé par SODAL - Langon
Papier recyclé et endres végétales

Edito

La fin de l'hiver coïncide toujours avec la période d'élaboration du budget communal. L'optimisme qui gagne chacun à l'approche du printemps, anime aussi vos élus qui voient les projets en cours se concrétiser.

Concernant l'avenir budgétaire de notre village, seul le trop lourd endettement, qui engendre des échéances de remboursement croissantes, peut sembler assombrir le tableau des années à venir.

Mais les années 2009 et 2010 nous ont permis d'améliorer la situation, et de sortir de la zone de surendettement. Le projet de budget primitif 2011 semble pouvoir dégager une marge d'autofinancement positive.

Nos projets de recherche de nouvelles recettes ont avancé et s'acheminent vers leur conclusion. Il nous faut malheureusement compter avec les revirements de la politique gouvernementale sur le développement de l'énergie photovoltaïque, ses nombreuses contradictions, le moratoire décrété et les baisses successives et inopinées des tarifs de rachat...

L'équilibre budgétaire est un souci constant qui limite tous les champs d'action possibles, mais rien ne viendra ternir la volonté de vos élus, qui vous communiqueront, avec transparence et clarté les éléments et les clefs de notre problématique financière lors d'une prochaine réunion publique.

Notre souhait, dans la droite ligne de nos engagements, est de conserver et de renforcer cette communication avec la population pour que chacun puisse être acteur de la démocratie.

Là aussi, la loi sur la réforme territoriale risque d'engendrer des modifications qui vont vers le transfert des compétences à des structures qui remplaceront, peu à peu, le pouvoir de décision de vos élus. L' élu de proximité, celui à qui vous vous adressez, celui qui connaît les situations particulières ne pourra plus que formuler son avis à une entité collégiale.. qui décidera. Nombre d'élus, y compris appartenant à l'actuelle majorité, s'y sont opposés, en vain ; la discipline politique a prévalu.

Nous entrons aussi, chacun le sait, dans une période où les incertitudes iront croissant : les élections présidentielles qui se profilent monopolisent déjà toutes les énergies des prétendants, et les décisions politiques qui s'imposent impérieusement

risquent d'être englouties sous des comportements électoralistes, où la lucidité et les engagements d'avenir n'auront plus beaucoup de place.

Qu'importe, tant que la loi nous le permettra, vos élus auront à cœur d'œuvrer pour l'avenir de Sanguinet... simplement parce que nous nous y sommes engagés et que nous y croyons.

Les récentes découvertes du CRESS ont confirmé qu'il y a des millénaires de cela, des hommes, à Sanguinet, étaient capables de s'organiser pour vivre ensemble, faire du commerce de leur savoir faire, utiliser les ressources locales. Nous y parviendrons aussi !



Bernard Laine,
Maire de Sanguinet

Sommaire	
Les échos du conseil municipal	1
Sécurité	
Plan communal de sauvegarde	2
Quand les incivilités font rage	2
Stationnement	
Zone de covoiturage	2
Citoyenneté	
Petit citoyen deviendra grand	3
Projets	
Groupe scolaire : principes généraux retenus	3
Zoom sur un service	
La face cachée de la médiathèque	4
Communication et nouvelles technologies	
La commune s'équipe de nouveaux moyens de communication	4
Antennes de téléphonie mobile	4
Environnement	
Approche Environnementale de l'Urbanisme : un outil au service du développement durable	5
Vers une optimisation de l'éclairage public	5
Accès des professionnels aux déchetteries	5
Culture	
Rendez-vous avec l'histoire : le Temps de l'Archéologie	6
Quand le jazz est là !	6
Travaux	7
En Bref	8
Agenda	8

Les échos du conseil municipal

Quelques décisions prises lors des dernières réunions du conseil municipal ou par arrêté du Maire... Retrouvez l'intégralité des comptes rendus et des arrêtés sur www.ville-sanguinet.fr et par affichage à l'entrée de la mairie.

- Carrefour RD 652/chemin de Martinot et carrefour RD652/chemin de Sainte Rose

Notre collectivité a inscrit dans son programme de voirie 2011 des aménagements pour sécuriser, d'une part, le débouché du chemin de Martinot sur la RD 652, et, d'autre part, les cheminements piétonniers et cyclistes au carrefour du chemin de Sainte Rose. Le conseil municipal a décidé de solliciter une aide financière du conseil général des Landes pour ces réalisations.

- Instauration d'une Taxe Locale de Publicité Extérieure

Cette taxe, qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2012, portera sur les enseignes de plus de 7 m² (ou dont la somme des superficies est supérieure à 7 m²), sur les pré-enseignes supérieures à 1,50 m², et sur les dispositifs publicitaires.

- Plan Local d'Urbanisme - Révisions simplifiées

Les révisions simplifiées n°1 et 2 du PLU ont été approuvées. La révision n°3 a été prescrite ; elle porte sur l'implantation d'une ferme photovoltaïque dans le domaine forestier communal, route de la Lucate.

- Création d'un poste de responsable du Centre Technique Municipal

Afin de mener à bien les différents chantiers engagés dans les prochains mois, un poste de responsable du CTM est créé pour une durée d'un an.

- Modification des statuts de la communauté de communes

Le conseil municipal a approuvé l'ajout d'une nouvelle compétence dans les statuts de la CDC : création, réalisation et exploitation d'un réseau de fibres optiques permettant l'accès au très haut débit.

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document obligatoire d'organisation des secours au sein de la commune. La sécurité des habitants étant une de nos principales préoccupations, nous travaillons activement à sa mise en place à Sanguinet conformément à la réglementation.

Dans le bulletin municipal n° 1, un questionnaire a été adressé à chaque foyer. Son but est de nous permettre de référencer les personnes « à risques » sur la commune, soit par l'isolement, soit par des nécessités de soins...mais aussi de référencer les bénévoles, les « matériels »... Il n'est pas trop tard pour nous le retourner et d'autres sont encore disponibles en mairie. La véritable question n'est pas de savoir quel sera le prochain événement sur la commune mais de savoir si nous serons prêts quand il aura lieu. Quel que soit l'évènement, les habitants attendent que nous soyons capables de les protéger et d'apporter dans l'urgence des réponses à des situations imprévues et inopinées. Le PCS a pour but d'organiser l'intervention de la commune pour appuyer l'action des secours et pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien à la population.

Nous devons donc prévoir la mobilisation de tous les moyens disponibles sur la commune en moyens humains (permanences, astreintes, élus, employés municipaux, volontaires), en moyens techniques (véhicules, outils...) et organiser la direction et la coordination des actions.

Les risques recensés sur la commune feront l'objet de la parution d'un livret : le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui sera disponible en mairie, et fera l'objet d'une réunion publique d'information. Pour chaque risque recensé, les moyens d'actions possibles que nous pourrions mettre en place seront notés dans le PCS afin de nous permettre d'agir plus rapidement et de manière étudiée en cas de besoin.

Des groupes de travail en interne sont en cours, et nous espérons une finalisation de notre PCS très rapidement.

Muriel Carrère

Zone de covoiturage

Une réflexion a été menée par l'équipe municipale sur le stationnement dans la commune.

En parallèle à la création d'une zone réglementée (zone bleue), un espace est prévu pour le stationnement des véhicules des personnes effectuant du covoiturage.

La volonté est de ne pas pénaliser, et même d'encourager, cette pratique collective des déplacements, tout en ne monopolisant pas des places de parking en centre bourg toute la journée.

Les personnes qui le souhaitent peuvent utiliser le parking de l'église pour des périodes de stationnement long. Celui-ci sera signalé par un panneau spécifique « zone de covoiturage ».

La date de mise en place est prévue pour juin 2011.



Muriel Carrère

Quand les incivilités font rage

Nous avons constaté un léger ralentissement des dégradations depuis la dernière saison estivale. Pourtant depuis maintenant plusieurs semaines, nous assistons à une recrudescence des incivilités.

Ces événements sont tous plus dégradants et dégradants les uns que les autres.

Le but n'étant pas d'accuser quiconque mais de constater les dérives de plus en plus violentes telles que des jets de pierres dans les quartiers résidentiels, des dégradations de locaux communaux par tags ou autres, une église

prise pour un champ de jeux, le vandalisme de la fontaine Saint Basile... sans oublier les problèmes d'alcool.

Nous rappelons aujourd'hui que toutes ces incivilités, si graves soient-elles, font l'objet d'un dépôt de plainte mais également de rapports systématiques dressés par la police municipale. Nous rappelons également que par un arrêté municipal du 14 septembre 2010, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique à Sanguinet et que la commune, par délibération du conseil municipal, a adopté la signature d'une convention avec Monsieur le Procureur concernant la délinquance juvénile. De plus, tous ces faits sont sévèrement punis par la loi selon l'Ordonnance du 2 février 1945. La responsabilité pénale est engagée dès l'âge de 13 ans.



Place du marché



Dégradation de la fontaine Saint Basile

Nathalie Soubaigné

Petit citoyen deviendra grand

Pour les usagers qui sont venus en mairie un vendredi de février, la présence animée d'enfants a pu surprendre. Ce n'était pas une visite de courtoisie mais bien une action pédagogique proposée aux élèves de l'école élémentaire dans le cadre du programme d'instruction civique et morale. Objectif poursuivi : faire découvrir à ces jeunes citoyens les institutions municipales.

Ce projet initié par la municipalité a été travaillé par les enseignants pour adapter l'objectif aux attentes et à l'âge des élèves. Ainsi, cinq classes se sont succédées en mairie durant trois après-midi du mois de février, avec chacune un thème de travail différent : le rôle du maire, les déci-



sions du conseil municipal, les symboles de la République, l'urbanisme.

Au programme de ces après-midi : une visite des services municipaux, des ateliers questions réponses avec les élus, un quizz sur les symboles de la République et, pour les plus grands, la reconstitution

d'un conseil municipal où les élèves sont devenus élus pour débattre de l'implantation sur une parcelle communale d'une ferme photovoltaïque.

Une expérience intéressante très appréciée des participants, des enseignants, des élus, et un apprentissage concret de l'instruction civique et morale.

Prochaines rencontres programmées en mai pour les quatre dernières classes de l'école élémentaire.

Questions à...

Jacqueline Fanari, Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Le maire et les élus sont à l'origine de ces rencontres ; pouvez-vous nous en dire davantage sur les motivations de cette initiative ?

Une des missions d'une municipalité est d'avoir un regard tourné vers l'avenir et nos jeunes sont « notre demain ». Tout naturellement nous avons souhaité faire découvrir le fonctionnement d'une mairie, le travail des élus et des fonctionnaires.

Ces ateliers ont été animés par le maire, des responsables municipaux et vous-même. Qu'en avez-vous pensé ?

Tout d'abord nous voulons remercier les enseignants qui ont immédiatement adhéré à notre proposition. Ils ont préparé avec leurs élèves nos rencontres et des listes de questions très variées qui témoignaient de l'intérêt et de la curiosité des enfants. Parler des symboles de la République, de la constitution d'un conseil municipal, d'un travail en commission, d'une délibération ou d'un arrêté municipal avec un vocabulaire adapté à l'âge des enfants est un exercice difficile mais fort intéres-

sant. Le travail de restitution effectué par les enseignants nous permettra d'évaluer notre pédagogie.

D'autres rencontres sont déjà programmées, quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Nous avons reçu 5 classes, en mai nous rencontrerons les 4 autres, ce sont donc 244 enfants qui auront eu un contact avec leur mairie. Parmi tous ces jeunes, certains déjà, par la pertinence de leurs questions et leur participation aux ateliers nous ont conforté dans notre souhait de mettre en place un conseil municipal d'enfants ; ces rencontres s'inscrivent dans cette volonté.

Groupe scolaire : principes généraux retenus

Après quatre mois d'étude, le diagnostic établi par le groupe de travail a fait apparaître un certain nombre d'urgences à traiter dans les délais les plus courts.

Le restaurant scolaire arrive aujourd'hui à saturation, l'accueil des enfants sur le temps périscolaire et extrascolaire est assuré dans des conditions inadaptées, l'école élémentaire ne dispose d'aucune salle d'activité. Les prospectives réalisées montrent par ailleurs que deux nouvelles classes doivent être créées d'ici à la rentrée 2013. Il fallait agir au plus vite pour faire face à ces besoins, ce que l'équipe municipale a fait en votant au conseil municipal du 15 mars dernier le lancement du chantier de la construction d'un pôle péri et extra scolaire. Cette proposition a été largement adoptée.

Cette opération s'inscrit dans l'étude de la construction de l'école élémentaire. Le principe retenu est de coller au plus près aux besoins et aux finances de la commune. Ainsi, la construction de l'é-

cole à proprement dite se ferait en deux phases successives. L'étude du calendrier d'exécution est en cours d'évaluation et dépendra entièrement des solutions retenues pour le financement de cet équipement.

Les études menées en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes ont démontré que les terrains adjacents à l'é-

cole actuelle étaient d'une surface suffisante pour accueillir l'ensemble du programme d'une école de 8 classes, extensible à 12. Cette école pourrait se développer sur le principe ci-dessous : une première tranche n'impactant pas les classes mobiles de façon à faire face aux besoins scolaires à l'horizon 2016 et une seconde tranche lorsque le redressement financier de la commune le permettra.

Les coûts d'investissement et de fonctionnement de ces équipements ont été étudiés en commission générale qui s'est tenue le 4 avril. C'est pourquoi l'option d'une construction « Bâtiment Basse Consommation » est privilégiée. Pour autant, la volonté de l'équipe municipale est d'offrir, à terme, un équipement scolaire de qualité aux jeunes Sanguinétois.



Plan du projet de groupe scolaire

Samuel Guillet

La face cachée de la médiathèque

Parfois, lorsque vous désirez venir à la médiathèque, vous trouvez porte close et pourtant vous voyez que la responsable est bien là. Oui mais elle ne pourra pas vous recevoir car lorsque la médiathèque est fermée au public, Catherine Marchand s'affaire, soit seule, soit avec l'aide des deux bénévoles Eliane et Françoise. Il y du travail « en interne » comme l'on dit. Catherine nous fait partager son quotidien, au service des lecteurs...



Dans l'esprit de beaucoup, votre travail consiste à prêter des livres et les ranger dans les rayonnages une fois rendus par le lecteur. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'il en est ?

Pour pouvoir proposer aux lecteurs des ouvrages, tout un travail en amont est nécessaire. Il faut s'occuper des nouvelles acquisitions : pointage de la commande, estampillage, informatisation, catalogage, indexation, cotation, équipement sont des étapes indispensables pour tout nouveau document. Les réparations des livres abîmés sont également nécessaires. Par ailleurs, un camion s'immobilise deux fois par an devant la médiathèque : le bibliobus de la médiathèque départementale des Landes qui vient renouveler une partie des

collections prêtées, permettant ainsi de proposer aux lecteurs une plus grande diversité de livres en plus du fonds propre.

Vous organisez aussi tout au long de l'année de multiples animations. Comment cela se passe-t-il ?

Effectivement, le prêt des livres n'est qu'une des facettes de mes missions. La médiathèque a une vocation de développement culturel pour tous les publics et, à ce titre, nous organisons diverses expositions qui nécessitent des recherches, des prises de contact, et parfois même des réunions de travail avec les collègues d'autres communes. Par exemple, pour la réalisation de projets tels « Itinéraires », je travaille en partenariat avec la médiathèque départementale des Landes sur une opération qui se déroule d'octobre à décembre dans tout notre département. D'autre part, il faut préparer les ateliers pour les résidents de la RPA de Lillot, les bébés lecteurs ou les 14 classes qui viennent en dehors des 21 heures d'ouverture au public. En résumé, des tas de petites tâches qui ne se voient pas mais qui contribuent à faire de la média-

La médiathèque en chiffres

- 8880 ouvrages (8164 livres, 580 cd, 70 dvd, 66 cd rom) dont 5673 en fonds propre
- 546 inscrits
- 300 scolaires
- 9008 emprunts en 2010
- 367 acquisitions en 2010 (dont 81 dons)

thèque ce lieu particulièrement vivant et attractif dans lequel les espaces jeunesse, adulte, multimédia permettent à chacun de profiter des services proposés.

Un mot pour conclure ?

La fréquentation des lecteurs des moins de 20 ans représente la moitié des inscrits. J'en suis d'autant plus satisfaite que les adolescents sont un public généralement difficile à attirer en médiathèque. J'aimerais leur faire part d'un coup de cœur pour un roman de Pierre Bottero, « Les âmes croisées », qui fait suite aux précédentes trilogies (*Ewilan*, *La quête d'Ewilan*, *Ellana*).



Communication et nouvelles technologies

La commune s'équipe de nouveaux moyens de communication

Dans un souci de communication de plus en plus accessible pour les administrés, la municipalité s'est dotée d'un panneau d'information lumineux. Ce panneau est implanté à gauche de l'entrée de l'école élémentaire, visible depuis la place du marché et en venant de Biscarosse.

C'est un relais pour la diffusion des informations municipales (conseils municipaux, réunions de quartiers, réunions publiques...) mais aussi pour les informations associatives (animations, soirées, expositions...). C'est aussi un moyen d'infor-



mation des alertes météo ou autres.

Infolettre

Nous travaillons également à la mise en place, par le biais du site internet de la ville, d'une lettre d'information électronique « Infolettre » qui paraîtra régulièrement. Cette lettre vous informera des principales activités municipales en cours, de l'évolution des travaux, des dossiers, des commissions... Elle sera disponible sur abonnement via le site www.ville-sanguinet.fr.

Elle devrait être effective avant l'été, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Muriel Carrère

Antennes de téléphonie mobile

La municipalité s'était engagée, dès le début de son mandat à faire déplacer les antennes de téléphonies implantées sur le château d'eau.

Orange avait un projet d'installation d'un nouveau pylône sur une parcelle privée. Par souci de rapidité, nous avons soutenu ce dossier tout en maintenant disponible une parcelle communale.

Des recours menés par les voisins de la parcelle privée ont contraint Orange à changer à nouveau d'emplacement et à solliciter la commune pour une installation sur la parcelle communale réservée. La déclaration préalable a été accordée en septembre 2010, les conventions avec Orange et Bouygues sont signées.

L'ouverture du chantier est prévue pour le 13 avril 2011. Le nouveau recours d'un particulier ne semble pas devoir retarder les travaux qui devraient être achevés pour la rentrée scolaire de 2011.

Approche Environnementale de l'Urbanisme : un outil au service du développement durable

Depuis plusieurs années, la consommation d'espace, caractérisée par la construction de maisons individuelles en périphérie des villes et des villages est considérable. Son impact environnemental est resté longtemps sous-estimé dans notre pays, les problèmes de transport, de réseaux, d'assainissement, d'énergie sont devenus aujourd'hui cruciaux y compris pour notre commune.

Le Grenelle de l'environnement en 2008 a précisé les objectifs nationaux que nous devons suivre, en particulier dans le domaine de l'urbanisme.

Dans ce cadre, la commune de Sanguinet a choisi de mettre en place une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

L'AEU est un outil développé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui vise à intégrer la dimension environnementale dans la préparation ou la révision d'un PLU ou d'un SCOT autour de 8 thèmes majeurs :

- les formes urbaines et la consommation d'espace
- les déplacements et la mobilité
- l'eau
- les paysages et la biodiversité
- l'énergie et le climat

- l'environnement sonore
- les déchets
- les sites et sols pollués

C'est une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui se déroule en quatre phases et dont la fonction est de questionner en permanence le projet à l'aune de son impact environnemental :



- état des lieux initial
- orientations générales
- intégration des orientations dans le PLU
- suivi des applications

Ce travail incombe à un bureau d'étude qu'il nous appartiendra de désigner après avoir établi un cahier des charges. Une convention passée avec le CAUE des Landes (Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement) doit nous permettre de finaliser ce cahier des charges.

L'AEU étant basée sur une concertation la plus large possible, une première réunion d'information a rassemblé le 16 mars dernier les élus et des présidents d'associations. Son but : expliquer cette démarche et ses enjeux car un des atouts essentiels de l'AEU réside dans la participation en amont des habitants de notre commune à l'élaboration du futur PLU.

Thierry Rameau

AEU
L'Approche Environnementale de l'Urbanisme
pour concilier urbanisme
et environnement

Pour en savoir plus sur l'AEU :

<http://www.ademe.fr/centre/management/upload.htm>

Vers une optimisation de l'éclairage public

L'année 2011 marquera le début de la mise aux normes de notre éclairage public.

Une directive européenne de 2009 oblige les communes à changer certaines ampoules des lampadaires publics. Les lampes à vapeur de mercure, trop consommatrices en électricité et à rendement moyen sont concernées. Nous avons jusqu'en avril 2015 pour remplacer 264 lampes soit 36 % du réseau.

En 2010 le Grenelle II de l'environnement préconisait des actions à mener pour faire des économies d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse. Certains candélabres de la commune éclairent autant le ciel que le sol ; ils devront être modifiés et équipés de réflecteurs afin de pallier cet éclairage vers le haut, inutile pour la sécurité des personnes.

Dans un même esprit d'économie et de lutte contre ces nuisances, et comme cela a été abordé lors des réunions publiques, la commune envisage l'extinction de l'éclairage public, hors période estivale, de 23h30 à 5h30, les grandes voies de circulation demeurant éclairées (du rond-point de l'Aiguille au rond-point de Lombard et sur l'avenue du Born).

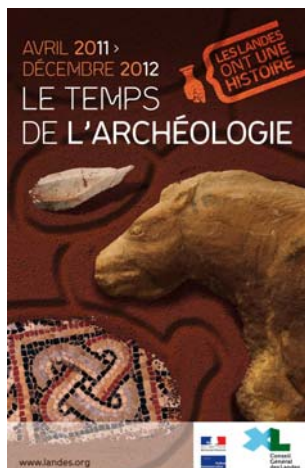
Ces diverses mesures doivent permettre de réduire de plus de 50 % les coûts de fonctionnement de l'éclairage public (selon les données fournies par le SYDEC). Elles permettront également de diminuer l'impact lumineux et de retrouver le plaisir d'un ciel étoilé.

Pierre Bordes

Accès des professionnels aux déchetteries

Devant le trop grand volume de déchets professionnels à traiter, le SIVOM des Cantons du Pays de Born avait décidé, par délibération du 7 décembre 2009, de fermer les déchetteries aux professionnels dès l'ouverture d'une déchetterie privée. Deux projets étant en cours, cette décision sera mise en application dans les prochaines semaines. Elle ne concerne pas les déchets végétaux que les professionnels (élagueurs, paysagistes, pépiniéristes, jardiniers,...) pourront continuer à déposer dans les déchetteries existantes.

Rendez-vous avec l'histoire : Le Temps de l'Archéologie



D'avril 2011 à décembre 2102 « Le Temps de l'Archéologie » propose de découvrir le patrimoine archéologique landais sous toutes ses formes : expositions, conférences, démonstrations... L'occasion de mettre sous les projecteurs nos richesses souvent méconnues.

Initiée par le Conseil Général des Landes à l'occasion du 35ème colloque de l'âge du fer, cette manifestation à l'échelle départementale réunit 14 communes, musées et associations qui promettent des animations grand public dont le but est de redécouvrir nos trésors.

Fière de son histoire, la commune de

Sanguinet, en partenariat avec le CRESS, propose plusieurs manifestations de juin à septembre dont un des temps forts sera l'inauguration du musée, entièrement rénové, le 2 juillet à 14h30.

Nathalie Soubainé

Programme (disponible à l'Office de Tourisme)

Plage les Eaux qui rient
le 26 juin
Toute la journée

Expérimentation de construction d'un bas fourneau

Préparation du minerai et réduction de fer sur le mode antique à partir du fer des marais, ce minerai pauvre retrouvé sous les eaux du lac.

Intervenant : Jean-Claude Leblanc, archéotechnologue à l'université de Toulouse

En nocturne, extraction et forge de la loupe de métal

Salle des Fêtes
le 29 juillet
à 21 h

Conférence : « Naviguer dans les Landes, les découvertes de chalands et pirogues »

par Laurent Védrine, conservateur du Musée d'Histoire de la ville de Marseille et Bernard Dubos, membre du CRESS

Plage du Pavillon
le 6 août
à 15h

Démonstration de navigation en pirogue

En utilisant une pirogue identique à celles découvertes en fouille sous le lac, vous apprécierez la capacité de charge, la manoeuvrabilité et la stabilité de ces embarcations.

Médiathèque
du 14 septembre
au 30 octobre

Exposition « Monnaies d'hier et d'aujourd'hui »

L'exposition retrace l'histoire du monnayage du Franc à l'Euro.

Départ de la mairie
le 24 septembre
à 10h

Excursion-découverte

en compagnie de Nicole Gourdon-Platel, géologue. En bus et à pied sur Mimizan, Aureilhan, Pontenx-Les-Forges. Découverte de l'utilisation des matériaux ferrifères des Landes (alios, garluche et fer des marais) dans la métallurgie et la construction.

Salle des Fêtes
le 27 septembre
à 21 h

Conférence « Les monnaies racontent l'histoire de Losa »

par Jean-Pierre Bost. Les trouvailles monétaires romaines font partie de ces précieux témoignages trouvés lors des fouilles archéologiques qui permettent de comprendre la circulation des hommes et des biens.

Départ de la mairie
le 28 septembre
à 13h

Excursion-découverte

sous la conduite de Jean-Pierre Tastet, professeur de géologie, en bus et à pied, entre Biscarrosse et Sanguinet, à la découverte des traces laissées il y a 6000 ans dans le paysage landais.

Quand le jazz est là !

La 12ème édition du festival Jazz in Sanguinet aura lieu du 21 au 24 juillet prochains à l'Espace Gemme. Depuis son origine le festival a toujours eu à cœur de présenter la musique jazz dans ses différentes facettes, alliant la tradition à la modernité, représentative d'un genre musical toujours en évolution.

La programmation 2011 franchit un palier décisif dans ses propositions pour aller à la recherche de correspondances, d'échanges entre musique improvisée, métissée, world musique, rythmes actuels tels le Jazz fusion, le funk, le ska, R'N blues.

20 formations musicales pour 23 concerts et animations rythmeront ces quatre jours de plaisirs musicaux.

Le programme complet sera bientôt disponible.

Festival pratique

Ouverture de la billetterie : à partir du 18 avril, tous les matins de 9h30 à 12h, à l'office de tourisme. (Il est possible de réserver en dehors de ces horaires mais sans délivrance des billets, qui seront mis à disposition sous 48h).

Village de créateurs : les exposants concernés sont exclusivement des créateurs. Candidature sur dossier à retirer auprès de l'office de tourisme, en fonction des places disponibles.

Village jazz : expositions, restauration tous les soirs.

Soirée d'ouverture le jeudi 21 (gratuite).

Accès au site libre et concerts gratuits jusqu'à 21 heures.

Plus d'infos

www.jazzinsanguinet.com

Mail : jazzinsanguinet@sanguinet.fr

Tél : 05 58 78 67 72

Du 21 au 24 juillet 2011



VILLAGE JAZZ : PLUS DE 10 CONCERTS GRATUITS !
Renseignements et réservations : Office de Tourisme
05 58 78 67 72 - office@tourisme@sanguinet.fr
www.jazzinsanguinet.com

Les travaux continuent

Les travaux de notre commune ont été faits de façon réfléchie tout en assurant la sécurité des personnes. Achat de matériel d'occasion, recherche du meilleur devis, marchés négociés, réflexion en groupe pour trouver les meilleures solutions aux meilleurs coûts.



Remise en état des flotteurs

Tribune du stade

Les deux escaliers ont été installés, ils sont désormais aux normes. Il nous reste à réaliser les gardes corps latéraux et les mains courantes.

Port de l'Estey

Les travaux avancent malgré un petit contre temps. La réfection des pieux des pontons 600, 700, 800 et 900 est faite ; quant à la mise en place du nouveau ponton, acheté d'occasion au port d'Arcachon, les travaux sont en cours à l'heure actuelle.



Mise en place des pontons

Carrefour de Marrache

La municipalité et la Communauté de Communes des Grands Lacs ont demandé au Conseil Général des Landes de réaliser au plus vite un aménagement routier, afin de trouver une solution satisfaisante pour la mise en sécurité des usagers au niveau du carrefour de la RD 147 et de la route d'Ychoux. Nous suivrons ce dossier et nous vous tiendrons informés de la suite donnée.

Route de Sillac

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse des services de l'Etat suite aux courriers mais aussi à la visite du Maire, Bernard Laine, et du Président de la CDC, Philippe Aliotti, qui se sont rendus à la préfecture des Landes pour que cette route, qui appartient toujours à l'Etat, soit rétrocédée à la commune de Sanguinet, mais dans un état compatible avec son entretien par la CDC, selon la charte de voirie.

Avenue de Losa

La mise en œuvre d'un aménagement a été décidée pour qu'une piste cyclable soit enfin réalisée le long du lac, avec des parkings disposés en poche le long de celle-ci, mais aussi deux parkings au port de l'Estey. Le dossier va être transmis à la CDC pour être chiffré. S'en suivra une enquête publique après l'avis de la commission des sites et une inscription au budget prévisionnel.

Espaces verts

Cette année la commune va se doter d'un brûleur thermique afin d'éliminer les mauvaises herbes en suivant un plan communal de désherbage qui est en cours de réalisation. Bien évidemment on ne pourra pas traiter toute la commune, le coût en serait très important, mais ce test aura valeur d'essai et nous permettra d'affiner et de mettre en œuvre une politique de désherbage plus conséquente pour les années futures.

Réunions publiques

Suite à nos trois réunions publiques, nous avons constaté que 95% des demandes faites lors des premières réunions ont pu être réalisées grâce à une communication directe entre la population et les élus. Malgré nos faibles moyens financiers, nous essayons de faire au mieux pour vous satisfaire. A ce titre, nous vous informons que la mise en place des nouveaux containers de collecte des ordures ménagères par le SIVOM débutera courant avril.

Musée du Lac

Le socle de la maquette bathymétrique et le caisson sous la fresque n°1 sont terminés. La vitrine « techniques de fouille » est en cours de réalisation.

Victor Igréja

Ecoles

L'école maternelle a enfin son jeu monté en lieu et place de l'ancien après la mise aux normes du bac à sable avec une évacuation de l'eau pour que nos chères têtes blondes aient les pieds au sec, l'ancrage quand à lui à été fait dans les règles de l'art, et le sable a été changé comme tous les ans.



Service courses

Le CCAS propose un service de courses au supermarché le mardi matin pour les personnes âgées isolées, sans moyen de locomotion.
Tarif : 2 euros.

Convivialité

Les heureux gagnants de la Galette des Séniors organisée en janvier dernier par la municipalité ont assisté le 5 mars à l'opérette « Le chanteur de Mexico » au Pin Galant. Un moment de convivialité et de bonheur musical.

Inscriptions à l'école pour les nouveaux Sanguinétois - Rentrée 2011-2012

Pensez à contacter au plus vite le service périscolaire (05 58 82 11 94 ou serviceperiscolaire@sanguinet.fr)

Bienvenue aux nouvelles associations

Art et Création - Cette association à but culturel, artistique et récréatif propose des travaux d'aiguilles, du cartonnage, de la peinture sur tout support.

Contact : Béatrice Herlet
124 rue de l'Orée - Tél : 06 27 22 14 95
Mél : beatriceherlet@msn.com
ou Jeanine Tuter
655 route de Langeot - Tél : 05 58 78 69 54

Projets de micro crèche

La municipalité a été contactée par deux particuliers qui sont chacun porteurs d'un projet de création d'une micro crèche. L'équipe municipale est favorable à un partenariat qui permettra d'offrir une solution alternative à la garde des jeunes enfants à Sanguinet. A suivre...

Nouveaux horaires de la mairie

Pour mieux répondre aux besoins des administrés, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h30
- samedi de 9h à 12h

Horaires d'accueil du service urbanisme

Accueil sans rendez-vous

- du lundi au jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 17h30
- samedi de 9h à 12h

Accueil sur rendez-vous

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Distribution des sacs poubelles

Du mercredi 20 au mercredi 27 avril à l'ancienne caserne des pompiers. Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.

Carnaval

Vendredi 11 mars dernier le carnaval des écoles a remporté un vif succès tant auprès des petits que des grands. Félicitations aux équipes enseignantes pour l'organisation de cette manifestation qui rassemble les générations.

Réunions de quartier

Après analyse des premières réunions de quartier, les personnes qui se sont portées volontaires pour constituer des comités au sein de ces derniers seront prochainement conviées à se réunir en mairie.

Bienvenue aux nouvelles entreprises

C.Optick

Opticien
269 avenue des Grands Lacs
Tél : 05 58 82 45 33

D'houwt Françoise

Coach en bien-être et contrôle de poids
1056 chemin de Méoule
Tél : 06 21 89 72 21
Mél : francoise.dhouwt@free.fr
Site : www.rester-belle-mince-jeune.com

Aides Landes Services

Aide à domicile
Mickaël Giboire
160 rue des Palombes
Tél : 06 68 03 18 68

Marché Hebdomadaire

Afin de développer le marché hebdomadaire, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour les commerçants présents à l'année.

Navigation - plaisance

De nouvelles réglementations et tarifications sont applicables pour les ancrages au port et la navigation sur le lac. Les plaisanciers sont invités à se rapprocher du service navigation pour en prendre connaissance. Office de tourisme : 05 58 78 67 72 ou navigation@sanguinet.fr

Agenda

(retrouvez toutes les manifestations sur www.ville-sanguinet.fr)

Du 12 au 23 avril

Exposition « Passion Surf »

Médiathèque - Photos de Lucie Robin

Dimanche 24 avril de 9h à 11h30

Fête de la pêche

Chemin de la Gourgue, au Lavoir - Concours de pêche - de 3 à 16 ans. Prêt de matériel possible, appâts fournis. Restauration sur place après le concours. Forfait : de 1 à 5 €. Info & résa : boutique de pêche

Dimanche 24 avril - à partir de 9h30

Cérémonie Souvenir des déportés

Monument aux Morts et Salle des Fêtes

Mardi 26 avril à 20h30

Projection « L'odyssée d'un rêve »

Salle des Fêtes - Documentaire de Lucie Robin sur la traversée de l'Atlantique en paddleboard par Stéphanie Geyer-Barneix, Alexandra Lux et Flora Manciet. Entrée gratuite

Vendredi 6 mai - 20h30

Conférence « Guerre du Golfe »

Salle des fêtes - par le Colonel (RO) Alain Mahagne

Dimanche 8 mai - matin

Cérémonie commémorative

Monument aux Morts et Salle des Fêtes

Samedi 14 mai - de 20h à 2h

Nuit de la BD

Salle du conseil municipal - Invités d'honneur :

les « Croc'en Jambe » ; de leur talent naîtra une BD d'improvisation et interactive avec le public, atelier de reliure et de dessin, concours de texto et bien sûr BD à dispo toute la nuit. Organisé par Tapages à Sanguinet

Samedi 14 mai à 15h et dimanche 15 mai à 14h

Représentation de l'Atelier Théâtre Enfants

Salle des fêtes

Dimanche 22 mai - 10h à 12h et 14h à 18h

Bourse aux jeux vidéo

Salle des fêtes - Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Sanguinet

Mercredi 25 mai - 20h

Soirée chansons à lyre

Bergerie de l'Espace Gemme - par le poète troubadour Philippe Granger. Entrée gratuite

Lundi 31 mai - 18h30

Spectacle des classes de grande section de l'école maternelle

Salle des fêtes

Samedi 11 juin - de 16h30 à 19h

Gala du Judo

Dojo - Espace Gemme

Dimanche 12 juin - dès 18h

Animation Tapage's

Plage des Eaux qui Rient - Scène de slam, décou-

verte du Didjeridoo, atelier d'écriture slam/rap par Nelly Bridenne, atelier de création et initiation au Kazoo par Philippe Guinet, slam avec Hugo For Ever, scène ouverte slam/rap.

Du 14 mai au 22 juin

Exposition « Editions Rue du Monde »

Médiathèque

Du 17 au 19 juin

Fêtes locales de la Saint Sauveur

Fête foraine, repas avec animation musicale et bal tous les soirs, vide grenier, bodegas animées, feu d'artifice le samedi soir, ... et bien d'autres animations encore (programme disponible à l'office de tourisme à partir de mai)

Samedi 18 juin

Cérémonie commémorative

Monument aux Morts et Salle du conseil

Vendredi 24 juin - à partir de 18h

Fête des écoles

Salle polyvalente de l'Espace Gemme

Vendredi 29 juin

Audition atelier musical

Salle des fêtes

Du 8 au 10 juillet

Festival Gemme la Résistance

Espace Gemme

